

Compte-rendu des contacts avec les députés et sénateurs du Loiret concernant le traité de Lisbonne

M. Jean-Pierre Door, député (UMP), nous a répondu par mail en deux lignes.

M. Serge Grouard, député (UMP) et Monsieur Eric Doligé, sénateur (UMP), nous ont répondu par courrier mais n'ont pas donné suite à notre demande d'entretien.

M. Jean-Louis Bernard, député (UMP), et M. Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS), ont accepté de nous recevoir. Nous avons eu un entretien de 30 minutes avec J.L Bernard, et entretien d'une heure avec J.P. Sueur.

Tous nous ont annoncé qu'ils voteraient oui, à la fois le 4 février pour accepter la modification de la constitution de la V^o République, rendant de ce fait inutile la tenue d'un référendum, et ensuite au Traité en lui-même. Les trois autres se sont prononcés dans le même sens dans la presse.

Ci-dessous leurs arguments, face à nos réponses.. complétées de ce qu'on aurait pu encore leur dire !

Arguments des Parlementaires du Loiret	Les réponses d'ATTAC 45
<p>Ce traité n'est pas une constitution. Il est très différent du Traité constitutionnel européen pour lequel les Français se sont prononcés à 54 % contre le 29 mai 2005.</p>	<p>Ce n'est pas une constitution mais cela ne change rien. Ce traité aura la même valeur juridique que le TCE. Il sera tout aussi difficile à modifier puisqu'il faudra l'unanimité des chefs d'Etat pour le défaire. Quant au contenu, seule la forme change. Il ne s'agit plus de la compilation des traités précédents mais de leur modification. Mais à 99%, le contenu du TCE figure dans le Traité de Lisbonne. D'ailleurs tous les chefs d'Etat européens le reconnaissent à l'exception de N Sarkozy.</p> <p><i>"La substance de la Constitution est maintenue. C'est un fait."</i> Angela Merkel, chancelière allemande, The Daily Telegraph, 29 juin 2007</p> <p><i>"Nous n'avons pas abandonné un seul point essentiel de la Constitution. C'est sans aucun doute bien plus qu'un traité. C'est un projet de caractère fondateur, un traité pour une nouvelle Europe."</i> José Luis Zapatero, Premier Ministre du Royaume d'Espagne, discours du 27 juin 2007</p> <p><i>"Toute la Constitution est là ! Il n'y manque rien !"</i> Le député européen UDF Jean-Louis Bourlanges, France Culture, 24 juin 2007</p> <p><i>« Les éléments symboliques ont été retirés ... et ce qui a réellement de l'importance est resté. »</i> Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Danemark, Jyllands-</p>

	Posten, 25 juin 2007
Il s'agit d'un mini traité ou d'un traité simplifié. Son contenu est juste constitué des quelques réformes contenues dans le TCE et qui font consensus.	<p>Le traité comporte 300 pages avec 359 modifications des traités existants, douze protocoles et quelques dizaines de projets de déclarations ayant la même valeur juridique que les traités. Il est devenu illisible.</p> <p>Karel de Gucht, Ministre belge des Affaires étrangères Flandreinfo, 23 juin 2007 : « <i>Le but du Traité Constitutionnel était d'être plus lisible... Le but de ce traité est d'être illisible...La constitution voulait être claire alors que ce traité devait être obscur. C'est un succès</i> ».</p> <p>Si ces réformes font consensus: vérifions-le et organisons un référendum! 100% des Français voteront oui, la démonstration sera faite qu'il y a consensus.</p>
N Sarkozy s'était engagé dans sa campagne présidentielle à ratifier par voie parlementaire et non par référendum.	<p>N Sarkozy s'est engagé sur une multitude de choses. La vie politique doit-elle s'arrêter pendant 5 ans? Quel est le rôle d'un Parlementaire, surtout de l'opposition, si tout ce qui a été dit pendant la campagne par Sarkozy devient incontestable. De pour JP Sueur, le PS s'était engagé à organiser un référendum. Vous avez la possibilité de tenir vos engagements en votant non le 4 février.</p> <p>Enfin, N Sarkozy s'était engagé à modifier en profondeur le TCE pour n'en conserver que quelques points faisant consensus. Il a échoué et nous revient quasiment avec le même texte. Pour nous ce que le peuple a décidé, seul le peuple peut le défaire.</p>
Les Parlementaires sont les représentants du peuple. Ils ont été élus par les citoyens.	<p>Très peu de Parlementaires font campagne sur la question européenne. De plus, en 2005, 90% d'entre eux avaient voté oui au TCE. La preuve a donc été faite que, sur cette question, les Parlementaires sont en décalage complet avec le peuple. Alors qu'on le sait, ratifier par voie parlementaire est donc un déni total de démocratie.</p> <p>Si les Parlementaires sont réellement représentatifs du peuple cela signifie que dans le Loiret il n'y a aucun citoyen défavorable au Traité de Lisbonne puisque les 8 parlementaires du Loiret sont tous favorables au traité.. Penser cela est absurde.</p> <p>Enfin, utiliser cet argument revient à considérer que la démocratie par délégation de pouvoir est plus démocratique que la démocratie directe, ce qui est tout aussi absurde.</p>
En 2005, les Français n'ont pas voté non au TCE mais non à J Chirac ou à JP Raffarin. Ils confondent référendum et plébiscite.	<p>Outre le mépris pour les électeurs que cet argument induit, quelques remarques. Il s'agit d'élus du peuple qui considèrent qu'un vote au SU peut ne pas être respecté pour des raisons complètement indémonstrables. A-t-on dit lors du Traité de Maastricht que les 51% de Français qui avaient voté oui n'avaient pas voté oui au contenu du Traité mais oui à Mitterrand et Chirac? C'était pourtant certainement le cas pour une partie non négligeable d'entre eux, mais le Traité a été adopté, point final.</p> <p>De plus les Parlementaires font tous les jours la même chose. Combien auront lu ce traité avant de voter? Ceux qui ne l'auront pas lu (et ils seront nombreux) voteront la confiance à Sarkozy (pour l'UMP) ou à Hollande pour les élus PS. Combien d'entre eux avaient lu les statuts de l'OMC avant de les adopter en 1995?</p>

Notre conclusion : c'est la peur du peuple qui ressort de ces échanges avec les Parlementaires. Jusqu'ici, la construction européenne s'était faite sans les citoyens. En 2005, pendant un an, les Français se sont emparés du problème et se sont intéressés à la question. Un réel débat public impliquant les citoyens a eu lieu pendant ce référendum. Quelle ne fut pas l'horrible stupéfaction de nous savoir capables de dire Non ! Il faut donc cesser de nous consulter. Sarkozy l'a lui-même reconnu en novembre 2007 à Strasbourg en déclarant devant les eurodéputés stupéfaits que le problème d'un référendum, c'est que les citoyens peuvent voter non. Eh oui.

Durant ces entretiens, le pire des arguments que nous ayons entendu ! fut l'inutilité d'un référendum, car les citoyens ne savent répondre que par contestation au gouvernement en cours. Il est donc clairement sous-entendu, que les citoyens n'ont pas la capacité de répondre à une question qui leur est posée. Voilà un principe démocratique bien entendu !

Nicolas Cléquin,
Céline Giraudeau et
Alexandre Lardeur,
Pour ATTAC 45.